Rubrique : Lois, règlements et politiques associés au démarrage

| Critère | Compétence  (100) | En voie d’apprentissage  (80) | En difficulté  (60) | Incapacité  (0) |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Projet d’entreprise  (20 %) | Le projet d’entreprise sociale est expliqué de façon pertinente et tient compte des éléments suivants :   * La motivation du démarrage; * Le but de l’entreprise; * Le besoin dans le domaine visé. | Il y a des erreurs mineures, mais elles n’affectent pas la qualité de l’information présentée. | Il y a des erreurs majeures et elles affectent la qualité de l’information présentée. | Le projet d’entreprise sociale n’est pas expliqué de façon pertinente.  OU  L’explication tient compte seulement d’un (1) des éléments suivants :   * La motivation du démarrage; * Le but de l’entreprise; * Le besoin dans le domaine visé. |
| Forme juridique  (30 %) | La forme juridique est choisie de façon pertinente et est liée au projet d’entreprise sociale.  Le choix est justifié de façon pertinente, en citant les avantages et les possibilités qu’offre la forme juridique. | Il y a des erreurs mineures, mais elles n’affectent pas la qualité de l’information présentée. | Il y a des erreurs majeures et elles affectent la qualité de l’information présentée. | La forme juridique n’est pas choisie.  OU  La forme juridique n’est pas choisie de façon pertinente et n’est pas liée au projet d’entreprise sociale.  OU  Le choix n’est pas justifié de façon pertinente. |
| Lois et règlements  (25 %) | Le nom de l’entreprise et le lieu du siège social sont choisis et justifiés de façon pertinente à l’aide des articles de lois et des règlements pertinents. | Il y a des erreurs mineures, mais elles n’affectent pas la qualité de l’information présentée. | Il y a des erreurs majeures et elles affectent la qualité de l’information présentée. | Le nom de l’entreprise sociale n’est pas choisi.  OU  Le lieu du siège social de l’entreprise n’est pas choisi.  OU  Les choix ne sont pas justifiés à l’aide d’articles de lois ou de règlements pertinents. |
| Enregistrement de l’entreprise  (25 %) | Les documents et les informations à fournir aux autorités compétentes sont indiqués de façon pertinente.  Les documents et les informations indiqués sont justifiés à l’aide des articles de lois et des règlements pertinents. | Il y a des erreurs mineures, mais elles n’affectent pas la qualité de l’information présentée. | Il y a des erreurs majeures et elles affectent la qualité de l’information présentée. | Les documents et les informations à fournir aux autorités compétentes ne sont pas indiqués de façon pertinente.  OU  Les documents et les informations indiqués ne sont pas justifiés de façon pertinente.  OU  Les documents et les informations indiqués ne sont pas justifiés à l’aide des articles pertinents.  OU  Les documents et les informations indiqués ne sont pas justifiés à l’aide des lois et des règlements pertinents. |